

Avis de constitution

SOCIETE « MAISON DU POISSON ET DE LA VIANDE »

Siège ABIDJAN YOPOUGON WASSAKARA, Lot 640,
Ilot 78

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 19 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAISON DU POISSON ET DE LA
VIANDE »

Objet : La société a pour objet en tout pays et en particulier en Côte d'Ivoire :

- La vente en gros, demi-gros et au détail de poisson et de fruits de mer congelés et frais ;
- La boucherie halal en gros, demi-gros et au détail ;
- La vente au détail de volailles fraîches ;
- La vente au détail d'œufs.

Et plus généralement, toutes opérations économiques, juridiques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, prestations de services et travaux, assistances et interventions, se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets précités ou à tous autres objets susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement ; La société pourra également prendre toutes participations dans toutes entreprises créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions, de parts sociales ou parts d'intérêts, de fusion, d'association en participation, d'alliance ou sous toutes autres formes compatibles avec ses intérêts.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON WASSAKARA, Lot 640,
Ilot 78

Dirigeant(s) Mme COULIBALY MARIAM EPOUSE CAMARA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01591 du 12/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20471/GTCA/RC/2024 du 12/04/2024

